



Madame, Monsieur,

Edito

Les équipes du collège ont élaboré cette semaine la mise en œuvre concrète du nouveau protocole sanitaire national pour le Collège Louis JOUVET.

Ces nouvelles mesures renforcées, qui veillent à l'accueil de tous les élèves du collège, sur tout le temps scolaire et à accroître la sécurité sanitaire, entreront en vigueur à partir de ce lundi 09 novembre.

Elles répondent à **3 principes** :

- Respect des **gestes barrières** : port du masque obligatoire et lavage des mains réguliers ;
- **Nettoyage et aération** des locaux renforcés ;
- **Limitation indispensable du brassage des élèves** issus de groupes ou de classes différents (1 mètre). Autrement dit, la limitation de brassage des élèves issus d'un même groupe est recherchée, notamment en classe ; celle des élèves issus de groupes ou classes différents est obligatoire.

Vous trouverez tous les détails en page 2 de cette Lettre.

Ces mesures sanitaires seront inutiles sans l'implication de tous les membres de la communauté éducative, notamment des parents des élèves qui doivent s'engager à prendre la température de leur enfant le matin, en cas de doute, et à ne pas les mettre à l'école s'ils sont malades. Par ailleurs, toutes ces mesures trouveront leur utilité si, en dehors de l'établissement, les élèves jouent également le jeu de la distanciation sociale c'est-à-dire port du masque régulier, respect des gestes barrières et limitation des interactions à risque.

Enfin, je souhaite vous informer que jusqu'à présent, seuls trois élèves du collège ont été testés positifs à la COVID, pendant les vacances d'automne. Ils ne sont pas venus au collège cette semaine, ainsi que les camarades qu'ils avaient côtoyés pendant ces vacances—ils ont été isolés chez eux.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, que nous mettons tout en œuvre pour que le service public d'éducation puisse œuvrer en toute sécurité au collège de Saint Agrève.

Le Principal

MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

Protocole [consultable ici](#).

Tous les élèves sont accueillis à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Les professeurs assurent l'intégralité des cours en présentiel.

Les points suivants seront mis en place :

- **Arrivée des élèves à 08H00 et 13H30:** ils se rendront directement dans la salle qui leur a été attribuée (cf. ci-dessous) après désinfection des mains au portail, même s'ils ont cours dans une salle spécialisée—les professeurs viendront les chercher dans ces salles :

6^{ème} CURIE	A23	4^{ème} MANDELA	A12
3^{ème} PAGNOL	A24	3^{ème} VEIL	A25
5^{ème} MARIANE	A22	5^{ème} PARKS	A26

- Les **récréations** ainsi que la **pause méridienne** pour les demi-pensionnaires auront lieu dans des lieux spécifiques :

Récréation du matin (10H05—10H20)

- ◇ 6EME dans la cour de récréation de l'école primaire
- ◇ 5EME dans la cour de récréation du collège (espace n°1)
- ◇ 4EME dans la cour de récréation du collège le lundi, mercredi et vendredi (espace n°2) ou en salle avec accès aux toilettes
- ◇ 3EME dans la cour de récréation du collège le mardi et le jeudi (espace n°2) ou en salle avec accès aux toilettes

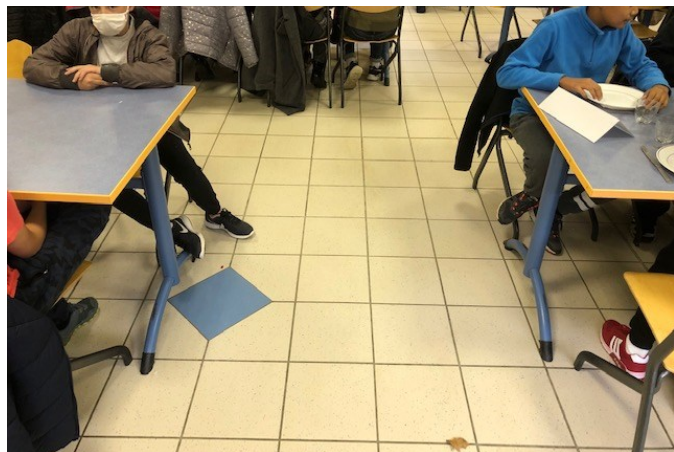
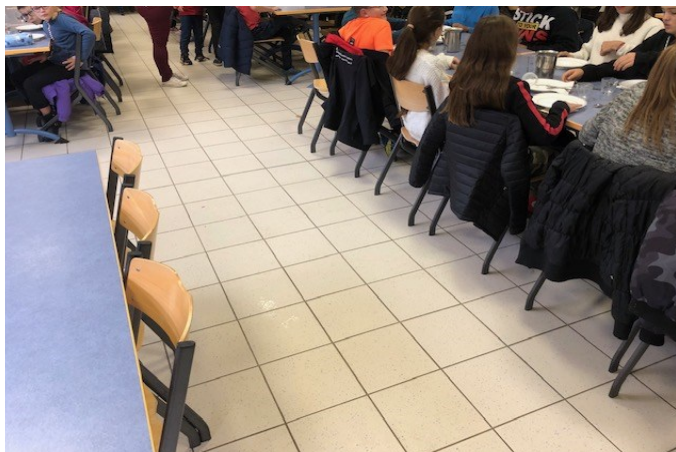
Récréation de l'après-midi (15H05—15H20)

- ◇ 6EME dans la cour de récréation de l'école primaire (espace n°1)
- ◇ 5EME dans la cour de récréation du collège (espace n°1)
- ◇ 4EME en salle, avec accès aux toilettes possible (espace n°2)

	Foyer	Salle d'étude	Cour collège espace 1	Cours collège espace 2
Surveillance	AED1	AED2	AED3	
lundi	6EME	5EME	4EME	3EME
mardi	3EME	6EME	5EME	4EME
jeudi	4EME	3EME	6EME	5EME
vendredi	5EME	4EME	3EME	6EME

- Organisation de la **demi-pension** :

Nous avons déjà décidé de faire manger les élèves d'une même classe ensemble. Le nouveau protocole nous a contraint à éloigner les tables constituées des élèves d'une même classe en déplaçant dans une autre salle l'espace réservé aux adultes du collège afin de respecter la distance d'un mètre.



Entre chaque service de demi-pension, les tables et chaises seront nettoyées et désinfectées.

- Lorsque les élèves utilisent des **salles spécialisées (sciences, technologie, salle informatique, etc.)**, ils devront désinfecter à l'aide d'une solution virucide leur table ainsi que le matériel nettoyable utilisé avant de quitter la salle notamment les claviers, souris et tablettes tactiles utilisées. L'accès au CDI sera contraint.
- Nous veillerons également à réaliser les **temps d'étude** dans les salles attribuées aux classes. Le cas échéant, les élèves issus de classes différentes seront tenus à distance. Le **foyer** ne pourra être utilisé que par des élèves issus d'une même classe et il sera nettoyé par les élèves après.
- Les locaux seront **aérés** au minimum toutes les deux heures ainsi que le matin, avant leur arrivée. Les espaces et objets les plus touchés par les élèves (poignées, rambardes, mains courantes, etc.) et les personnels seront **désinfectés** à 09H00, 10H30, 14H00, et après la sortie des élèves. Chaque professeur aura à sa disposition du virucide pour désinfecter son espace de travail.
- Les **sens de circulation** marqués au sol dans l'établissement devront être respectés.

CALENDRIER DE FIN D'ANNÉE

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DE DERNIÈRE MINUTE LIÉS AU CONTEXTE SANITAIRE

Dates ou périodes :	Événements :
Lundi 09 novembre 2020	Mise en œuvre des nouvelles mesures sanitaires renforcées
	3EME Distribution des conventions de stage
Lundi 16 novembre 2020	4EME Début des séances d'entraînement pour la passation de l'ASSR1
	3EME Début des entraînements pour la passation de la certification PIX
Mardi 24 novembre 2020	17H30 Conseil d'Administration (en visioconférence)
Lundi 30 novembre—vendredi 04 décembre 2020	Semaine des Conseils de classe (planning communiqué le 09 novembre 2020 sur Pronote) qui auront lieu en visioconférence
Lundi 07 décembre 2020	16H30 Conseil pédagogique (pour les professeurs)
Mardi 08 décembre 2020	Matin Exercice PPMS « attentat-intrusion » (écoles et collège)
Lundi 14 décembre 2020	6EME et 5EME Remise des bulletins du 1er trimestre
Mardi 15 décembre 2020	4EME et 3EME remise des bulletins du 1er trimestre

Un courrier parviendra prochainement aux familles concernées pour

- Les **remises des bulletins du 1er trimestre**, qui sont maintenues pour l'instant
- **PIX**, la certification des compétences numériques, que les élèves de 3EME devront passer en fin d'année scolaire et pour laquelle le collège proposera un accompagnement des élèves en plusieurs temps
- **ASSR**, la certification « sécurité routière » que les élèves de 4EME vont devoir passer avant la fin du trimestre (report de l'an dernier) et que les élèves de 5EME et 3EME passeront en fin d'année scolaire. Le collège proposera également un accompagnement pour les élèves
- Les **stages de 3EME**, qui sont maintenus pour l'instant du 25 au 29 janvier 2021.
- L'**exercice attentat-intrusion**, que nous réaliserons en commun avec l'école maternelle, l'école primaire et le collège.